

NIVILLAC *Les Brèves*

Mai-Juin 2016

PLAN LOCAL D'URBANISME

En date du 9 février 2016, le Président du Tribunal Administratif de Rennes a désigné M. LE FLOCH en qualité de commissaire enquêteur titulaire et Mme HANROT LORE en qualité de commissaire enquêteur suppléant, ceux-ci auront pour mission de mener à bien les trois enquêtes publiques suivantes :

- Élaboration du Plan Local d'Urbanisme
- Actualisation du zonage d'assainissement des eaux usées
- Actualisation du zonage d'assainissement des eaux pluviales.

Ces enquêtes publiques auront lieu du mercredi 1^{er} juin au mardi 5 juillet 2016 inclus, elles seront signalées, par voie d'affichage,

sur le site internet de la commune (www.nivillac.fr) et par voie de presse.

Les pièces des dossiers ainsi que les registres d'enquête seront consultables aux heures d'ouverture au public de la mairie à partir du mercredi 1^{er} juin 2016 soit :

Lundi, mercredi, vendredi :
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
Mardi, jeudi : de 8h30 à 12h -
et Samedi : de 9h à 11h30

Les intéressés pourront, soit consigner ou faire consigner leurs observations sur les registres ouverts en mairie, soit les remettre ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur domicilié à la mairie - 3, rue Joseph Dano - 56130 NIVILLAC.

M. LE FLOCH, commissaire enquêteur, tiendra les permanences suivantes en mairie :

- mercredi 1^{er} juin 2016 de 9H00 à 12H00
- jeudi 9 juin 2016 de 9H00 à 12H00
- vendredi 17 juin 2016 de 14H00 à 17H00
- mercredi 22 juin 2016 de 9H00 à 12H00
- mardi 28 juin 2016 de 9H00 à 12H00
- mardi 5 juillet de 14H00 à 17H00

Après ladite enquête, le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, à la mairie de NIVILLAC et sur le site internet de la commune.



ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

ACCUEIL DE LOISIRS : VACANCES ÉTÉ 2016

*Jeux, sorties, activités manuelles ou d'expression... sont proposés à vos enfants ! à eux de choisir !
Les programmes seront disponibles à compter de début juin sur le site internet de la commune : www.nivillac.fr*

Dates d'ouverture	Dates d'inscription	
Du 6 juillet au 31 août	Pour les enfants de Nivillac et des communes conventionnées (La Roche-Bd, Arzal, St Dolay, Férel suivant périmètre défini)	Pour les enfants des communes non conventionnées
	À partir du 13 juin	À partir du 20 juin

TROIS SÉJOURS COURTS DE 12 PLACES CHACUN

Objectifs pédagogiques des séjours courts : permettre aux enfants de découvrir une autre expérience de vacances, dans un lieu insolite. Partager des moments de plaisir avec les copains.

3/6 ans La petite écurie à Lauzach (56)	6/9 ans Camping à la ferme du Haut Trégonneau à Montoir de Bretagne (44)	+10 ans Camping sur les rives du Lac au Duc à Taupont (56)
Du 11 au 13 juillet soit 3 jours / 2 nuits	Du 19 au 22 juillet soit 4 jours / 3 nuits	Du 02 au 05 août soit 4 jours / 3 nuits
<ul style="list-style-type: none"> - découvrir de manière ludique le monde des poneys - dormir dans des tipis, sur un terrain aménagé, proche de la nature - faire de l'équitation naturelle, qui inclut la préparation et la monte - découvrir les animaux de la ferme (poules, canards, chèvres, moutons), les nourrir, s'en occuper. - faire des cabanes dans la nature, veillées au feu de camp... 	<ul style="list-style-type: none"> - cueillir et ramasser les légumes, parcourir le jardin pédagogique - faire les repas dans un lieu approprié avec la récolte - faire une balade à dos d'âne - activités nature (faune, flore du marais) avec un animateur nature présent sur le site - activités manuelles (bois, terre, récup') dans un marabout mis à disposition - vivre des moments de partage sur le camping avec d'autres enfants 	<ul style="list-style-type: none"> - s'initier ou se perfectionner aux activités nautiques : Voile, canoë, paddle - faire du tir à l'arc - baignade surveillée - veillées - jeux et temps de collectivité
		

INSCRIPTIONS SERVICES PÉRISCOLAIRES : CANTINE, GARDERIE ET TAP POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2016

- école Sainte Thérèse et école Saint Louis : vendredi 10 juin de 16h00 à 18h30, cantine de l'école Saint Louis (à l'arrière du Forum)
- école des Petits Murins : mardi 14 juin de 15h45 à 18h45 (cantine de l'école)
- pour les 3 écoles : samedi 25 juin de 9h00 à 11h30, salle du conseil en mairie

Dès le 1^{er} juin, les dossiers d'inscription seront téléchargeables sur le site internet www.nivillac.fr, ainsi les familles pourront les remplir à domicile et les déposer aux permanences citées ci-dessus.